

## **LETTRE D'APPUI À UN RÉGIME 100 % PUBLIC D'ASSURANCE MÉDICAMENTS**

**Qu'attend le gouvernement pour agir ?  
Il y a urgence !**

Bonjour,

Je veux vous manifester mes inquiétudes et ma profonde insatisfaction quant aux choix et aux actions actuelles de notre gouvernement pour gérer les finances publiques.

Depuis son élection en 2014, il répète que la « rigueur » l'oblige à couper dans les services à la population, mais il ne se préoccupe pas de l'une de nos plus grosses dépenses en santé : le coût des médicaments.

Au Québec, les dépenses totales en médicaments prescrits représentaient près de 7,5 milliards de dollars en 2012. De plus, nous payons nos médicaments 30 % de plus que la moyenne des autres pays développés. Même le Commissaire à la santé et au bien-être du Québec, dans son rapport de mars 2015, jugeait nécessaire une réforme de notre régime actuel (public-privé) qu'il estimait beaucoup trop coûteux et de plus en plus inéquitable.

Pourtant, il est possible de contrôler les coûts des médicaments et d'en favoriser l'accès en rendant entièrement public notre régime actuel d'assurance médicaments. Le gouvernement libéral a déjà en main tous les outils, dont de nombreuses études économiques démontrant qu'en agissant ainsi le Québec pourrait économiser chaque année de 1 à 3 milliards de dollars.

Les autres provinces canadiennes y travaillent déjà ! Qu'attend le Québec pour agir ?

C'est d'autant plus urgent que de telles économies pour nos finances publiques permettraient de maintenir, voire même d'améliorer nos services publics, nos écoles, notre système de santé, sans que cela ne nous coûte plus cher.

C'est pourquoi, comme de nombreux autres citoyens, groupes et spécialistes, je vous demande, à titre de représentant élu, d'interpeller immédiatement le gouvernement du Québec afin de faire adopter sans tarder une nouvelle politique de médicaments basée sur un régime entièrement public d'assurance médicaments.

Il est inadmissible qu'il n'y ait rien d'entrepris à ce sujet à l'heure actuelle !

Bien à vous,

c. c. Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux  
c. c. Carlos Leitão, ministre des Finances  
c. c. Président du Conseil du Trésor  
c. c. Commission de révision permanente des programmes  
c. c. Coalition solidarité santé